



Ô Allah ! Pardonne-moi mes fautes, mon ignorance, mes excès dans mon comportement et tout ce dont Tu es bien plus au fait que moi.

Abou Mûsâ Al-Ash'arî (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) invoquait par cette invocation : « Ô Allah ! Pardonne-moi mes fautes, mon ignorance, mes excès dans mon comportement et tout ce dont Tu es bien plus au fait que moi. Ô Allah ! Pardonne-moi mes péchés commis intentionnellement, ceux commis par erreur ainsi que mes fautes commises sciemment et tout cela vient de ma part ! Ô Allah ! Pardonne-moi ce que j'ai déjà commis [comme péchés] et ce qui est à venir, ce que j'ai accompli en secret et ce que j'ai accompli en public, et ce dont Tu es bien plus au fait que moi. Tu es Celui qui fait avancer, Celui qui fait reculer, et Tu es Capable de toute chose. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) faisait souvent cette invocation avec ces majestueuses paroles qui englobent la demande de pardon à Allah, Exalté soit-Il, de tout péché accompli et de toute faute commise, peu importe leur aspect ou leur forme. Et tout cela dans un état de modestie et d'humilité devant Lui. Ainsi donc, le musulman a toutes les raisons d'invoquer Allah, Exalté soit-Il, par ces mêmes paroles, conformément au suivi du Prophète (sur lui la paix et le salut).

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5483>

